

SÉANCE PLÉNIÈRE

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE SE RÉUNIRA LE
VENDREDI 3 OCTOBRE

La quatrième séance plénière de l'année débutera à 9h30 et Jean Morin, président du conseil départemental, convie les journalistes à un point presse en amont, à 8h30.



JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

vous convie à assister à la séance plénière
le vendredi 3 octobre à partir de 9h30,

ainsi qu'au point presse
à 8h30 à la Maison du Département à Saint-Lô

La séance pourra être suivie en direct sur le site Internet manche.fr